

Axes thématiques 2023 de l'ATE

Il faut repenser la politique de construction des routes

Berne, le 16 janvier 2023

Les projets de la Confédération pour l'extension du réseau routier national sont totalement dépassés. Loin de résoudre les problèmes de circulation, la politique de construction des routes suivie jusqu'à présent en Suisse en crée de nouveaux. Plutôt que de remédier à l'augmentation du trafic en appliquant la stratégie «réduire, transférer, améliorer», on bétonne un sol rare et précieux avec des fonds qui pourraient être mieux utilisés. L'ATE Association transports et environnement appelle à une remise en question.

Le Conseil fédéral devrait bientôt présenter son message sur le programme de développement stratégique (PRODES) des routes nationales 2023. Pour l'ATE, la plupart des projets d'extension sont complètement surdimensionnés et inadéquats. Ils ne résoudront pas les problèmes actuels de circulation – bien au contraire. De nombreux exemples l'ont prouvé: davantage de routes provoquent davantage de trafic.

Il faut cesser de détruire de précieuses terres agricoles pour construire des routes. Des investissements dans une mobilité raisonnable comme les transports publics et le vélo sont nécessaires. Ruedi Blumer, président de l'ATE, demande une réorientation de la politique routière: «Renonçons à mettre plus de quatre milliards de francs dans l'asphalte. Abandonnons cette planification des transports qui date du siècle dernier et n'est pas en accord avec les objectifs de protection du climat. Choisissons plutôt d'investir dans des projets et infrastructures durables, dans un tournant vers la mobilité douce.» Si le Parlement adopte le programme PRODES sous cette forme totalement dépassée, l'ATE serait amenée à lancer un référendum.

Autres axes thématiques: les réformes climatiques et le 30 km/h

Dans le cadre de ses perspectives annuelles, l'ATE a également mis les réformes de la politique climatique au cœur de ses ambitions. La loi sur le climat, contre-projet indirect à l'Initiative pour les glaciers, sera vraisemblablement soumise au peuple en juin prochain. L'ATE y voit une seconde et dernière chance d'adopter des mesures de lutte contre les changements climatiques. Les débats parlementaires autour de la loi sur le CO₂ marqueront aussi 2023. Sans réforme efficace, la Suisse demeurera la plus grande ennemie du climat en Europe centrale.

D'un autre côté, l'ATE est heureuse du large soutien dont bénéficie la limitation à 30 km/h, y compris sur des routes principales en localité. Cela va dans le sens de l'initiative de l'ATE «Rues pour tou·tes», laquelle a jeté les bases de l'introduction des zones 30 voilà plus de 20 ans. Réduire la vitesse a des effets positifs directs sur l'espace public, sur la qualité de vie et d'habitation. Autre argument de premier plan: la consommation d'énergie, les nuisances sonores et la pollution des véhicules diminuent considérablement à 30 km/h.

Pour toute information supplémentaire:

- Ruedi Blumer, président de l'ATE, conseiller cantonal PS (SG), 079 465 43 07
- Isabelle Pasquier-Eichenberger, vice-présidente de l'ATE, conseillère nationale Vert·es (GE), 078 614 04 15
- Bruno Storni, vice-président de l'ATE, conseiller national PS (TI), 076 399 57 72
- Service de presse de l'ATE, 079 708 05 36, medias@ate.ch

ATE Association transports et environnement

Aarberggasse 61, case postale, 3001 Berne
tél. 031 328 58 58, IBAN CH48 0900 0000 4900 1651 0
www.ate.ch, ate@ate.ch